

[Traduction]

BANQUE ROYALE DU CANADA

Procès-verbal de la
147^e assemblée annuelle et extraordinaire des détenteurs d'actions ordinaires

Montréal, 6 avril 2016

La 147^e assemblée annuelle et extraordinaire des détenteurs d'actions ordinaires de la Banque Royale du Canada a lieu au Centre Mont-Royal, à Montréal (Québec), le mercredi 6 avril 2016 à 9 h 30 (heure de l'Est).

Quorum

Comme il y a quorum, la présidente de l'assemblée déclare l'assemblée régulièrement ouverte.

Nomination de la secrétaire de l'assemblée et des scrutateurs

Conformément aux règlements de la Banque et ainsi que les administrateurs l'ont décidé, Kathleen P. Taylor, présidente du conseil, agit à titre de présidente de l'assemblée et Karen E. McCarthy, vice-présidente, conseillère générale associée et secrétaire, agit en qualité de secrétaire de l'assemblée.

La présidente de l'assemblée déclare l'assemblée ouverte et, comme l'autorisent les règlements, elle nomme Joseph Chirico et Pina Pacifico, représentants de la Société de fiducie Computershare du Canada, pour qu'ils agissent à titre de scrutateurs.

La présidente de l'assemblée souligne que Victor L. Young, membre du conseil d'administration, ne représente pas sa candidature et quitte son siège d'administrateur. La présidente de l'assemblée remercie M. Young de son apport et de son dévouement envers la Banque.

Rapport du président et chef de la direction

David I. McKay, président et chef de la direction de la Banque, s'adresse ensuite à l'assemblée.

(La secrétaire conserve un exemplaire du rapport du président et chef de la direction aux actionnaires dans les dossiers de la Banque.)

Ordre du jour

Rapport de l'auditeur, états financiers annuels et circulaire de la direction

La présidente de l'assemblée présente Richard Nunn et Frank Vetesse de Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l., auditeur de la Banque pour l'exercice 2015. Elle souligne par la suite que les actionnaires ont reçu le rapport de l'auditeur et les états financiers.

La présidente de l'assemblée invite les actionnaires à poser leurs questions sur les états financiers. Aucune question n'étant posée, la présidente de l'assemblée indique alors que les actionnaires ont reçu l'avis de convocation à l'assemblée et la circulaire de la direction.

(La secrétaire conserve un exemplaire du rapport annuel 2015, qui comprend le rapport de gestion, ainsi qu'un exemplaire de l'avis de convocation à l'assemblée et de la circulaire de la direction dans les dossiers de la Banque.)

Ensuite, la secrétaire passe en revue la procédure relative au vote et indique que seuls les actionnaires inscrits ou leurs fondés de pouvoir ont le droit de présenter ou d'appuyer des motions à l'assemblée ou de voter à leur égard et précise que pour être approuvée, chacune des questions doit recueillir la majorité simple des voix exprimées, à l'exception de la résolution extraordinaire visant à confirmer les modifications apportées au Règlement Deux, qui doit être approuvée par les deux tiers des voix rattachées aux actions représentées à l'assemblée.

Élection des administrateurs

La présidente de l'assemblée passe à l'élection des administrateurs, indiquant que le nombre d'administrateurs devant être élus a été fixé à 14 par le conseil et précisant qu'un candidat, soit Thierry Vandal, se présente pour la première fois à l'élection au conseil.

La présidente de l'assemblée demande ensuite à la secrétaire de lire le nom des candidats proposés à des fins d'élection comme administrateurs. La secrétaire lit le nom des personnes suivantes qui sont proposées à des fins d'élection comme administrateurs : W. Geoffrey Beattie, Jacynthe Côté, Toos N. Daruvala, David F. Denison, Richard L. George, Alice D. Laberge, Michael H. McCain, David I. McKay, Heather Munroe-Blum, Thomas A. Renyi, Edward Sonshine, Kathleen P. Taylor, Bridget A. van Kralingen et Thierry Vandal.

Cheikh Diop propose la candidature de chacune des personnes nommées par la secrétaire de la Banque à des fins d'élection comme administrateur de la Banque afin qu'elle exerce son mandat jusqu'à la clôture de la prochaine assemblée annuelle des détenteurs d'actions ordinaires ou jusqu'à ce que son successeur soit élu ou nommé.

La présidente invite les actionnaires à poser leurs questions ou à exprimer des commentaires. Comme il n'y a pas de délibérations, la présidente de l'assemblée déclare que les mises en candidature sont closes et met la motion aux voix.

Nomination de l'auditeur

La présidente de l'assemblée présente alors Rahoul Chowdry, Bill McFarland et Alaina Tennison, représentants de PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., et demande que soit présentée une motion visant la nomination de l'auditeur pour l'exercice 2016. La motion suivante est présentée par Valérie Munn et appuyée par Alexander Watson :

« QUE le cabinet PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. soit nommé auditeur de la Banque et qu'il exerce son mandat jusqu'à la clôture de la prochaine assemblée annuelle des détenteurs d'actions ordinaires. »

La présidente de l'assemblée invite les actionnaires à poser leurs questions ou à exprimer des commentaires. Comme il n'y a pas de délibérations, la présidente de l'assemblée met la motion aux voix.

Vote consultatif des actionnaires sur la rémunération de la haute direction

La présidente de l'assemblée présente le point suivant à l'ordre du jour, c'est-à-dire le vote consultatif en vue d'accepter l'approche en matière de rémunération de la haute direction divulguée dans la circulaire de la direction. La présidente de l'assemblée précise que, lorsque le conseil déterminera l'approche de la Banque en matière de rémunération à l'avenir, il tiendra compte du résultat du vote ainsi que des autres commentaires exprimés par les actionnaires. La présidente de l'assemblée demande que soit présentée une motion visant l'approbation de la résolution consultative. La motion suivante est présentée par Mario Di Bernardo et Saloua Benkhouya :

« IL EST RÉSOLU, à titre consultatif et sans que soient diminués le rôle et les responsabilités du conseil d'administration, que les actionnaires acceptent l'approche en matière de rémunération de la haute direction divulguée dans la circulaire de la direction transmise en vue de l'assemblée annuelle et extraordinaire 2016 des détenteurs d'actions ordinaires. »

La présidente de l'assemblée répond aux commentaires d'un actionnaire au sujet de la rémunération des membres de la haute direction et de l'inégalité des revenus et met la motion aux voix.

Résolution extraordinaire visant à confirmer les modifications apportées au Règlement Deux

La présidente de l'assemblée présente ensuite le point suivant à l'ordre du jour, c'est-à-dire la résolution extraordinaire visant à confirmer les modifications apportées au Règlement Deux, supprimant toute mention d'un régime d'options d'achat d'actions pour les administrateurs et portant à 6 millions de dollars la limite de la rémunération globale pouvant être versée à l'ensemble des administrateurs en tant que groupe au cours d'un exercice.

La motion suivante est présentée par Hatim Tichout et appuyée par Kathia Benchetrit :

« IL EST RÉSOLU que les modifications au paragraphe 1.1 du Règlement Deux, qui consistent à supprimer toute mention de régime d'options d'achat d'actions pour les administrateurs et à supprimer le montant de "4 000 000 \$" pour le remplacer par "6 000 000 \$", soient confirmées. »

La présidente met la motion aux voix et un scrutin est tenu.

Proposition d'actionnaires

La présidente de l'assemblée présente ensuite le point suivant à l'ordre du jour, c'est-à-dire la proposition d'actionnaires figurant à l'annexe B de la circulaire de la direction. Elle rappelle que la réponse du conseil d'administration à la proposition d'actionnaires et les recommandations de vote du conseil sont également présentées dans la circulaire de la direction.

La présidente de l'assemblée invite Willie Gagnon et Nicole Beaudoin du Mouvement d'éducation et de défense des actionnaires (MÉDAC) à présenter la proposition d'actionnaires.

M. Gagnon présente la proposition d'actionnaires n°1 portant sur la simplification des états financiers, laquelle est appuyée par M^{me} Beaudoin.

Comme il n'y a pas d'autres délibérations, la présidente de l'assemblée met la proposition aux voix et un scrutin est tenu. La présidente de l'assemblée annonce que le scrutin est clos et demande aux scrutateurs de recueillir les bulletins de vote.

Présentation d'un court film et période de questions

La présidente de l'assemblée annonce la présentation d'un court film démontrant comment la Banque facilite la vie de ses clients, de ses employés et de ses collectivités.

M. McKay répond ensuite aux questions et aux commentaires des actionnaires portant sur les renseignements récemment diffusés par les médias concernant l'intervention des banques dans la création de sociétés offshore par des clients et les mesures prises par RBC pour faire la lumière sur ces rapports, et portant sur les activités menées dans des paradis fiscaux, les fractionnements d'actions, l'appréciation à l'égard des rendements élevés pour les actionnaires et de la qualité du service à la clientèle chez RBC, les possibilités d'emploi pour la génération du millénaire et les frais associés aux services de courtage à escompte.

Résultats du vote

Les scrutateurs présentent à la présidente de l'assemblée un rapport préliminaire sur les résultats du vote; la présidente de l'assemblée indique que des copies du rapport des scrutateurs seront disponibles après l'assemblée au bureau d'information et que les résultats du vote seront affichés sur le site Web de la Banque. Les résultats préliminaires du vote sont affichés sur les écrans dans la salle où est tenue l'assemblée.

- Concernant l'élection des administrateurs, une majorité importante des voix qui ont été exprimées à l'assemblée l'ont été en faveur de chacun des 14 candidats proposés dans la circulaire de la direction ainsi qu'il est décrit ci-dessous :

| Candidat | Pour (% des voix) | Abstentions (% des voix) | Candidat | Pour (% des voix) | Abstentions (% des voix) |
|---------------------|-------------------------|-----------------------------|--------------------------|-------------------------|-----------------------------|
| W. Geoffrey Beattie | 97,77 | 2,23 | David I. McKay | 99,45 | 0,55 |
| Jacynthe Côté | 99,34 | 0,66 | Heather Munroe-Blum | 99,14 | 0,86 |
| Toos N. Daruvala | 99,43 | 0,57 | Thomas A. Renyi | 99,42 | 0,58 |
| David F. Denison | 99,08 | 0,92 | Edward Sonshine | 96,49 | 3,51 |
| Richard L. George | 99,45 | 0,55 | Kathleen P. Taylor | 98,67 | 1,33 |
| Alice D. Laberge | 99,23 | 0,77 | Bridget A. van Kralingen | 99,23 | 0,77 |
| Michael H. McCain | 98,41 | 1,59 | Thierry Vandal | 99,39 | 0,61 |

- Relativement à la nomination de l'auditeur : 99,70 % des voix pour et 0,30 % d'abstentions;
- Relativement à la résolution consultative en vue d'accepter l'approche en matière de rémunération de la haute direction divulguée dans la circulaire de la direction : 95,72 % des voix pour et 4,28 % des voix contre;
- Relativement à la résolution extraordinaire visant à confirmer les modifications apportées au Règlement Deux : 97,96 % des voix pour et 2,04 % des voix contre; et
- Proposition d'actionnaires n° 1 : 2,42 % des voix pour et 97,58 % des voix contre.

(La secrétaire conserve un exemplaire du rapport des scrutateurs dans les dossiers de la Banque.)

La présidente de l'assemblée remercie les scrutateurs et déclare que les 14 candidats nommés dans la circulaire de la direction ont été dûment élus administrateurs; que le cabinet PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. a été nommé à titre d'auditeur; que l'approche en matière de rémunération de la haute direction a été approuvée lors du vote consultatif; que la résolution extraordinaire visant à confirmer les modifications apportées au Règlement Deux a été approuvée; et que la proposition d'actionnaires a été rejetée.

Mot de la fin et clôture de l'assemblée

Au nom du conseil d'administration et des actionnaires, la présidente de l'assemblée remercie les employés de la Banque de leurs efforts et de leur contribution au succès de la Banque en 2015.

L'ordre du jour étant épuisé, la présidente de l'assemblée déclare l'assemblée close.

(signé) Kathleen P. Taylor
Présidente du conseil

(signé) Karen E. McCarthy
Secrétaire